



Association
Familles & Scolarité

Soutien Scolaire et Accompagnement

www.soutienscolaireeducation.com



FICHE D'INSCRIPTION



RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Établissement scolaire fréquenté :

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE LÉGAL

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :

Téléphone :

FORFAIT CHOISI

(Voir les formules et tarifs en vigueur sur le site internet de l'association.)



Association
Familles & Scolarité

Soutien Scolaire et Accompagnement

www.soutienscolaireeducation.com



FICHE D'INSCRIPTION



RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION

Article 1 – Objet

L'association Familles & Scolarité a pour mission d'accompagner les enfants dans leur parcours scolaire et de soutenir les familles à travers différentes actions éducatives, pédagogiques et sociales.

Article 2 – Horaires de fonctionnement

Les accompagnements proposés par l'association sont organisés du lundi au vendredi de 8h à 20h. L'association se réserve le droit de modifier l'organisation des groupes, des horaires, des ateliers ou des activités lorsque cela est nécessaire à son bon fonctionnement.

Article 3 – Paiement

Les factures sont exigibles au plus tard le 5 de chaque mois.

Le règlement dans les délais constitue une condition indispensable au maintien de l'accompagnement proposé par l'association.

En l'absence de règlement au 5 du mois, l'association se réserve le droit de suspendre immédiatement les accompagnements jusqu'à régularisation complète de la situation.

Les mêmes règles s'appliquent à l'ensemble des familles.

Article 4 – Absences et annulations

Toute absence doit être signalée dès que possible.

Une séance manquée du fait de l'élève ou de sa famille ne donne lieu à aucun remboursement, aucun avoir et aucun remplacement.

Les absences liées à une maladie, un rendez-vous, un voyage, une activité extérieure, un oubli ou toute autre raison personnelle restent à la charge de la famille.

Lorsqu'une séance est annulée par l'association, celle-ci fera l'objet d'un report ou d'un remplacement selon les modalités définies par l'association.

Article 5 – Arrêt de l'accompagnement

Les familles sont invitées à informer l'association dès que possible en cas d'arrêt de l'accompagnement de leur enfant.

Cette information permet à l'association d'organiser au mieux ses activités et de proposer, le cas échéant, la place devenue disponible à une autre famille.

Article 6 – Retards

Les familles s'engagent à respecter les horaires convenus.

Un élève arrivant en retard pourra intégrer la séance en cours sans prolongation de la durée prévue.

Les retards répétés pourront entraîner une réorganisation de l'accompagnement.



Association
Familles & Scolarité

Soutien Scolaire et Accompagnement

www.soutienscolaireeducation.com



FICHE D'INSCRIPTION



RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION

Article 7 – Ateliers

L'association organise régulièrement des ateliers éducatifs, culturels ou pédagogiques. Ces ateliers sont inclus dans les accompagnements proposés aux élèves inscrits. Le contenu, les thèmes et les dates des ateliers peuvent évoluer au cours de l'année.

Article 8 – Respect des personnes et du matériel

Les élèves et leurs représentants légaux s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les intervenants, les bénévoles, les autres familles et le matériel mis à disposition. Tout comportement inapproprié, irrespectueux ou perturbant le bon fonctionnement de l'association pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

Article 9 – Communication

Les informations importantes sont transmises par téléphone, courrier électronique, WhatsApp, affichage ou publication sur le site internet de l'association. Les familles s'engagent à consulter régulièrement les informations communiquées par l'association.

Article 10 – Acceptation du règlement

La signature de la présente fiche vaut acceptation complète du règlement de l'association.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à :

Le :

Nom et prénom du responsable légal :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »